



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **MARDI 16 NOVEMBRE 2021**

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le dix novembre deux mil vingt-et-un, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Chazelles-sur-Lyon, le mardi seize novembre deux mil vingt-et-un, à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Pierre VERICEL, Maire.

Présents : Pierre VERICEL - Michel NEEL - Jeanine RONGERE - Michel FAURE - Ludovic PADUANO - Annie CHAPUIS - Pierre THOLLY - Marie-Christine BERTHOLLET - René GRANGE - Hervé LASSABLIÈRE - Christiane BRUYAT - Thierry PONCHON - Corinne CHEVRON - Emmanuelle NEEL - Frédéric BERTHET - Nathalie JOUBAND - Isabelle POULARD - Cyril D'IPPOLITO - David BOURKAIB - Mickaël HATRON - Gérard HAEGY - Christian BLANCHARD - Aline CIZERON - Yves GORD - Christine MONTAGNY.

Absents ayant donné procuration : Maryvonne MOUNIER à Marie-Christine BERTHOLLET - Florence PAILLEUX à David BOURKAIB - Julienne BERTHET à Frédéric BERTHET - Maxime PEILLER à Jeanine RONGERE.

Secrétaire élu pour la session : Thierry PONCHON

Directrice des Services, collaboratrice du Maire : Mme Carine BON

Monsieur le Maire rappelle l'ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2021

1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE
2. FINANCES : DÉCISION MODIFICATIVE N°4
3. FINANCES : ADMISSIONS EN NON VALEUR POUR L'EXERCICE 2021
4. FINANCES : ATTRIBUTION D'UNE AIDE DIRECTE AUX COMMERCES AVEC POINT DE VENTE
5. FONCIER : ÉCHANGE DE FONCIER AVEC L'ASSOCIATION ENSEIGNEMENT PRATIQUE - LYCÉE PROFESSIONNEL DES MONTS DU LYONNAIS
6. FONCIER : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL, PROPRIÉTÉ DU LEP DES MONTS DU LYONNAIS A LA COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON
7. CULTURE : CONVENTION DE PARTENARIAT ARTISTIQUE
8. ÉCONOMIE : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE GESTION DES PRESTATIONS TECHNIQUES DE TRAVAUX DE MAINTENANCE DE LA Z.A. DE MONTALEGRE
9. SÉCURITÉ : CONVENTION DE MISE A DISPOSITON D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE
10. ENVIRONNEMENT : CONVENTION AVEC MÉTÉO FRANCE POUR L'INSTALLATION D'UNE STATION MÉTÉO
11. AMÉNAGEMENT : AVENANT N°2 AU CONTRAT AVEC LA SOCIÉTÉ ONE TOWER FRANCE POUR L'ANTENNE RELAIS FREE MOBILE
12. INFORMATIONS

P. THOLLY donne lecture du procès-verbal du conseil municipal du 19 octobre 2021. Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

1. DESIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire propose de désigner T. PONCHON en tant que secrétaire de séance.

VOTE : UNANIMITE

2.FINANCES : DECISION MODIFICATIVE N°4

Désignation	Dépenses		Recettes		Commentaires
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
FONCTIONNEMENT					
D-611: prestations de service	0,00 €	5 500,00 €			Projets culturels financés par la DRAC
D-626: Honoraires	0,00 €	2 500,00 €			Honoraires avocat pour mémoire en défense - requête du tribunal administratif
TOTAL D011 Charges à caractère général	0,00 €	8 000,00 €			
D-6541: Admission en non valeur	0,00 €	500,00 €			Créances admises en non valeur (factures cantine et périscolaire, droits de place)
D-6542: créances éteintes	0,00 €	800,00 €			Créances éteintes (factures cantine et périscolaire)
TOTAL D65: Autres charges de gestion	0,00 €	1 300,00 €			
D-678: Autres charges exceptionnelles	3 800,00 €	0,00 €			
TOTAL D 67 Charges exceptionnelles	3 800,00 €	0,00 €			
D-023: Virement à section d'investissement	0,00 €	19 864,91 €			
TOTAL D 023 Virement à la section d'investissement	0,00 €	19 864,91 €			
R-7488: subvention				5 500,00 €	Subvention DRAC
TOTAL R 74: Dotations				5 500,00 €	
R-722 : Immobilisation corporelle			0,00 €	19 864,91 €	Augmentation des travaux en régie (montant total: 219864,91)
TOTAL R042: Opérations d'ordre			0,00 €	19 864,91 €	
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 800,00 €	29 164,91 €	0,00 €	25 364,91 €	
		25 364,91 €		25 364,91 €	

Désignation	Dépenses		Recettes		Commentaires
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	
INVESTISSEMENT					
D-2031: Etudes/voirie	0,00 €	3 240,00 €			Complément étude trafic (simulations dynamiques)
TOTAL D 20: ETUDES	0,00 €	3 240,00 €			
D-2041481: Subvention d'équipement personne publique	0,00 €	1 956,15 €			Achat cinémomètre avec la ville de St Galmier
TOTAL D 204 : Subventions d'investissement	0,00 €	1 956,15 €			
D-2158/police:Autres installations de matériels et outillages techniques	0,00 €	2 000,00 €			Acquisition nouvelles armes police municipale
D-2158/Bib: Autres installations de matériels et outillages techniques	0,00 €	765,00 €			Acquisition sèche mains bibliothèque
D-2158/NGYMFR: Autres installations de matériels et outillages techniques	0,00 €	2 900,00 €			Renouvellement prises mur d'escalade
D-2158/PMI: Autres installations de matériels et outillages techniques	0,00 €	765,00 €			Acquisition sèche mains local PMI
D-2158/MFS:Autres installations de matériels et outillages techniques	0,00 €	3 314,00 €			Acquisition chaudière espace France Service
D-2158/Budgpart:Autres installations de matériels et outillages techniques	0,00 €	4 500,00 €			Acquisitions tables de pique nique budget participatif
D-2158/primpc:Autres installations de matériels et outillages techniques	0,00 €	468,72 €			Acquisition chauffe eau école primaire
D-2183/Matpc: Matériel bureau et informatique	0,00 €	1 764,00 €			Acquisition photocopieur école maternelle
D-2183/Primpc: Matériel bureau et informatique	0,00 €	1 765,28 €			Acquisition photocopieur école primaire
D-2183/peri:Matériel bureau et informatique	0,00 €	321,60 €			Acquisition smartphone pour visiophone école et périscolaire
D-2183/bib:Matériel bureau et informatique	0,00 €	300,00 €			Acquisition téléviseur bibliothèque
D-2184/servt: mobilier	0,00 €	412,00 €			Acquisition vestiaires femmes CTM
D-2184/péri:mobilier	0,00 €	545,00 €			Acquisition mobilier périscolaire
TOTAL D 21: Acquisition immobilisations corporelles	0,00 €	19 820,60 €	0,00 €	0,00 €	
D- 2313/budgpart: constructions	4 500,00 €	0,00 €			Changement d'imputation comptable pour l'achat des tables de pique nique
D-2313/NGYMFR: constructions (PRIMPC)	2 900,00 €	0,00 €			Changement d'imputation comptable pour le renouvellement des prises d'escalade
D-2315/voi 21: Autres installations matériel et outillage	17 616,75 €	0,00 €			Diminution des crédits voirie 2021
TOTAL D 23 : Constructions	25 016,75 €	0,00 €			
D-040 2315:Installations matériel et outillage technique	0,00 €	19 864,91 €			Travaux en régie
TOTAL D 040: Opérations d'ordre	0,00 €	19 864,91 €			
R-021: Virement de la section de fonctionnement			0,00 €	19 864,91 €	
TOTAL R 021 Virement de la section de fonctionnement			0,00 €	19 864,91 €	
TOTAL INVESTISSEMENT	25 016,75 €	44 881,66 €	0,00 €	19 864,91 €	
		19 864,91 €		19 864,91 €	

VOTE : UNANIMITE

3.FINANCES : ADMISSIONS EN NON VALEUR POUR L'EXERCICE 2021

Monsieur le trésorier sollicite pour l'exercice 2021, l'admission en non-valeur des sommes indiquées ci-dessous, étant rappelé que cela n'implique pas l'abandon total de ces créances et que, si des possibilités de recouvrement existaient par la suite, il lui appartiendrait de faire toute diligence pour obtenir leur paiement.

Pour l'ensemble de ces demandes, monsieur le trésorier a justifié le motif d'irrecouvrabilité, débiteur par débiteur, et indiqué les poursuites à réaliser.

Les admissions en non-valeur s'élèvent à 1 288,24 €uros.

Il est précisé que les créances pour un montant total de 1 241,38 €uros correspondent à des factures de cantine et périscolaire de l'année 2016 pour un montant de 253,54 €uros et de l'année 2017 pour un montant de 987,84 €uros.

Il est également précisé que les créances d'un montant de 46,86 €uros correspondent d'une part à des droits de place de l'année 2018 pour 25,30 €uros et d'une taxe sur la publicité extérieure pour 21,56 €uros. Le conseil municipal est invité à approuver ces admissions en non-valeur de créances irrecouvrables pour l'année 2021, étant précisé que les crédits sont inscrits au compte 6541.

VOTE : UNANIMITE

4.FINANCES : ATTRIBUTION D'UNE AIDE DIRECTE AUX COMMERCES AVEC POINT DE VENTE

Par délibération du 20 septembre 2018, la commune de Chazelles-sur-Lyon a approuvé une convention avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la mise en œuvre des aides économiques pour les commerçants et artisans en complément des aides versées par la Communauté de Communes de Forez Est.

Deux entreprises de la commune de Chazelles-sur-Lyon ont déposé un dossier de demande de subvention qui a fait l'objet d'un avis favorable du comité d'instruction en date du 14 octobre 2021 :

- Au fournil d'Hervé et Sophie – 4 bd Etienne Péronnet, a déposé un dossier de demande de subvention pour le renouvellement de matériel et l'acquisition de nouveau matériel professionnel. Le montant prévisionnel du projet s'élève à 13 000,00 € HT.

Subvention sollicitée auprès de la commune : 1 180 €

Subvention sollicitée auprès de la CCFE : 1 180 €

Subvention sollicitée auprès de la Région : 0 € (le dossier ne peut pas prétendre à du financement Région car l'entreprise a déjà bénéficié d'un financement et n'a pas purgé le délai pour pouvoir déposer une nouvelle demande).

- Audition Sabine Arthaud – 8 rue Jean Jaurès, a déposé un dossier de demande de subvention pour la transformation d'un local commercial en centre de correction auditive/ négoce de matériel acoustique. Le montant prévisionnel du projet s'élève à 31 337 euros HT.

Subvention sollicitée auprès de la commune : 2 000 €

Subvention sollicitée auprès de la CCFE : 2 000 €

Subvention sollicitée auprès de la Région : 6 267 €

Le conseil municipal est invité à délibérer pour autoriser Monsieur le Maire à notifier les subventions dans le cadre du dispositif « Aides aux commerces, artisans et services avec point de vente » aux entreprises citées ci-dessus.

VOTE : UNANIMITE

5.FONCIER : ECHANGE DE FONCIER AVEC L'ASSOCIATION ENSEIGNEMENT PRATIQUE - LYCEE PROFESSIONNEL DES MONTS DU LYONNAIS

Pour rappel, le lycée professionnel des Monts du Lyonnais a le projet de construction d'un internat et d'un nouveau self afin d'héberger les lycéens sur Chazelles-sur-Lyon. Pendant les vacances scolaires, ces futurs locaux pourraient être loués à des clubs sportifs, centres de vacances ou associations.

Considérant que ce projet répond à un motif d'intérêt général, par délibération en date du 30 mars 2021, la commune de Chazelles-sur-Lyon a décidé de céder au lycée professionnel la salle Yves Montand.

Pour finaliser le projet du lycée, il est proposé d'échanger le bâtiment de stockage situé sur la parcelle AE 728 d'une superficie d'environ 167m² avec la parcelle AE 776 appartenant au lycée professionnel des Monts du Lyonnais.

Il sera inscrit dans l'acte notarié une servitude de passage au profit du lycée des Monts du Lyonnais (passage piéton des lycéens et véhicules de services) sur les parcelles AE 730 et 776.

Vu l'avis de France domaine en date du 29 juillet 2021 évaluant la valeur vénale du bâtiment à 9 800€,
Considérant que la cession du bâtiment susmentionnée est justifiée par un motif d'intérêt général,
Considérant que cette cession à l'euro symbolique comporte des contreparties suffisantes, par la rétrocession à la commune de la parcelle cadastrée AE 776,

Le conseil municipal est invité à délibérer sur l'échange, avec l'association enseignement pratique du lycée professionnel des Monts du Lyonnais, du bâtiment situé sur la parcelle AE 728 (avant division) et de la parcelle AE 776. Le conseil municipal est également appelé à approuver la servitude de passage sur les parcelles cadastrées AE 730 et 776 et autoriser le maire ou son représentant à signer l'acte notarié et toute pièce afférente à ce dossier.

VOTE : UNANIMITE

6.FONCIER : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL, PROPRIETE DU LEP DES MONTS DU LYONNAIS A LA COMMUNE DE CHAZELLES-SUR-LYON

La commune de Chazelles-sur-Lyon a décidé de céder au lycée professionnel des Monts du Lyonnais le bâtiment situé sur la parcelle AE 728 (avant division) afin de concrétiser le projet de construction d'internat.

Au sein de ce bâtiment se situe la chaufferie de l'ensemble immobilier de l'ancien musée appartenant à la commune.

Ainsi, le lycée professionnel des Monts du Lyonnais accepte de mettre à disposition de la commune de Chazelles-sur-Lyon une partie d'un bâtiment d'une superficie d'environ 25 m² comprenant le système de chauffage des locaux situés à proximité.

Le conseil municipal est invité à approuver le projet de convention de mise à disposition d'un local, propriété du lycée d'enseignement professionnel des Monts du Lyonnais à la commune de Chazelles-sur-Lyon et autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Le projet de convention prévoit en outre l'autorisation de passage de la commune sur la parcelle AE 775 permettant d'accéder à la chaufferie.

VOTE : UNANIMITE

7.CULTURE : CONVENTION DE PARTENARIAT ARTISTIQUE

Pour rappel, la commune de Chazelles-sur-Lyon a répondu à un appel à projet de la Drac pour la réalisation de deux projets culturels innovants avec des artistes locaux. Par délibération en date du 19 octobre 2021, la commune a approuvé le versement par la DRAC de deux subventions permettant la réalisation des projets. La commune de Chazelles-sur-Lyon doit maintenant rémunérer la prestation réalisée par Pierric NATALI correspondant au projet « voyage dans la magie des rythmes ».

Pour ce faire, un projet de convention entre la commune et l'association OBATALA précisant les modalités de rémunération des prestations artistiques de Monsieur NATALI est proposé au conseil municipal.

VOTE : UNANIMITE

8.ECONOMIE : AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE GESTION DES PRESTATIONS TECHNIQUES DE TRAVAUX DE MAINTENANCE DE LA Z.A. DE MONTALEGRE

Par délibération en date du 21 novembre 2019, le conseil municipal a approuvé une convention de gestion des prestations techniques de travaux de maintenance et d'entretien entre la CCFE et la commune pour la zone d'activité de Montalègre. Cette convention arrive à échéance au 31 décembre 2021. La Communauté de Communes de Forez-Est propose de proroger pour un an la convention aux mêmes conditions techniques et financières. Le conseil municipal est appelé à approuver le projet d'avenant prorogeant la durée d'une année et autoriser Monsieur le Maire à le signer.

VOTE : UNANIMITE

9.SECURITE : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE

La communauté de Communes de Forez-Est s'est dotée d'un radar pédagogique. Dans un souci de mutualisation des biens avec ses communes membres, la communauté de communes de Forez-Est propose une convention de mise à disposition du radar pédagogique.

La commune de Chazelles-sur-Lyon souhaite réaliser des mesures routières et traiter des statistiques de vitesse et de circulation. Pour ce faire, le conseil municipal est invité à approuver la convention de mise à disposition du radar pédagogique avec la Communauté de Communes de Forez-Est.

VOTE : UNANIMITE

10.ENVIRONNEMENT : CONVENTION AVEC METEO FRANCE POUR L'INSTALLATION D'UNE STATION METEO

Pour le suivi de la climatologie, Météo-France souhaite installer une station automatique de mesure pluviométrique et thermométrique sur la commune de Chazelles-sur-Lyon.

Le conseil municipal est invité à approuver le projet de convention et autoriser monsieur le maire à la signer.

VOTE : UNANIMITE

11.AMENAGEMENT : AVENANT N°2 AU CONTRAT AVEC LA SOCIETE ONE TOWER FRANCE POUR L'ANTENNE RELAIS FREE MOBILE

Par délibération en date du 25/09/2014, la commune de Chazelles-sur-Lyon a signé un contrat avec la société One Tower France pour l'installation d'une antenne relais free mobile.

Le 9 juin 2020, la commune approuvait un avenant n°1.

La société One Tower France propose un avenant n°2 qui apporte une modification dans la clause de révision de prix (l'avenant précédent mentionnait 2 clauses de révision).

Le conseil municipal est invité à approuver l'avenant n°2 et autoriser Monsieur le Maire à le signer.

VOTE : UNANIMITE

INFORMATIONS :

Commandes :

Dates	Fournisseurs	Objet	Prix TTC
18/10/2021	DSC	Fournitures pour création sanitaire (budget participatif)	7 052,04€
18/10/2021	THERMI TECHNIQUE	Circulateur de chauffage (bâtiment ancien musée)	1 663,20€
19/10/2021	GARAGE CHATAIN POIDS LOURDS	Réparation véhicules ST	1 831,66€
19/10/2021	GRDF	Raccordement au réseau gaz Espace multi-activités	1 512,91€
21/10/2021	ATELIER 3D	Acquisition 20 panneaux vidéo verbalisation	1 634,64€
22/10/2021	EUROVIA	Voirie 2021 (reprise tampons avenues du 11 novembre)	21 092,59€
26/10/2021	URBAN EXT	Tables de pique-nique (budget participatif)	4 454,02€

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20H30